



Conseil du développement industriel
Quarantième session
Vienne, 20-22 novembre 2012
**Examen des progrès des délibérations du travail
informel**

Comité des programmes et des budgets
Vingt-huitième session
Vienne, 25 et 26 juin 2012
Point 7 de l'ordre du jour provisoire
**Groupe de travail informel sur l'avenir de l'ONUDI,
y compris ses programmes et ses ressources**

Groupe de travail informel sur l'avenir de l'ONUDI, y compris ses programmes et ses ressources

Rapport d'activité intermédiaire des Coprésidents (M^{me} A. T. Dengo Benavides, Costa Rica, et M. A. Groff, Suisse)

Le présent rapport fait le point sur les activités du Groupe de travail informel sur l'avenir de l'ONUDI, y compris ses programmes et ses ressources, conformément au mandat figurant dans le premier rapport d'activité communiqué à la quatorzième session de la Conférence générale (GC.14/14 et Corr.1).

Historique

1. En application de la décision IDB.39/Dec.7 h) du Conseil, un groupe de travail informel réunissant les États Membres intéressés pour donner des orientations sur l'avenir de l'ONUDI, y compris ses programmes et ses ressources, a été créé sous la coprésidence de M^{me} A. T. Dengo Benavides (Costa Rica) et de M. A. Groff (Suisse) le 11 novembre 2011. Les coprésidents ont tenu un certain nombre de séances et présenté leur premier rapport d'activité, dans lequel figurait le mandat du groupe, à la quatorzième session de la Conférence générale (GC.14/14 et Corr.1), sur la base des documents soumis par les États Membres et les groupes régionaux et autres.

Principaux faits nouveaux

2. En 2012, le Groupe de travail informel s'est réuni à cinq occasions: le 31 janvier, le 7 février, le 1^{er} mars, le 30 mars et le 23 mai. Dans la phase initiale de ses travaux, il a accueilli des réunions d'information du secrétariat sur le mandat et les activités de l'ONUDI; "L'évolution du contexte externe et les mégatendances:



Comment l'ONUDI peut-elle contribuer?", le quatrième Forum de haut-niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu à Busan (République de Corée) en novembre 2011, ainsi que le programme après 2015. Un représentant du Département des affaires économiques et sociales (DAES) a fait une présentation sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

3. Suite à ces réunions d'information initiales, les coprésidents ont proposé d'entreprendre une analyse SWOT des activités de l'ONUDI (points forts, points faibles, possibilités offertes et risques entraînés). Cette analyse s'inspirerait d'un certain nombre d'études et d'évaluations existantes: a) Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID): "DFID's assessment of multilateral effectiveness – an overview of results", 2005, et "Multilateral Aid Review: Ensuring maximum value for money for UK aid through multilateral organisations", 2011; b) Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD): "Norway's trade related assistance through multilateral organizations: a synthesis study", 2011; c) Protocole de Montréal: Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activité de 2001 à 2010; d) Fonds pour l'environnement mondial (FEM): "Avantages comparatifs des agences du FEM", 2007.

4. Par la suite, les coprésidents ont entamé des consultations informelles avec les États Membres et groupes régionaux intéressés et les ont invités à leur présenter leur analyse des points forts de l'ONUDI. Sur la base des documents reçus et des consultations informelles supplémentaires menées, les coprésidents ont présenté au groupe de travail informel une proposition de synthèse des points forts. À la réunion du 23 mai 2012, les États Membres ont examiné les points forts recensés et manifesté leur soutien en faveur de la proposition de synthèse comme base pour d'autres discussions afin de compléter l'analyse SWOT. La proposition de synthèse du groupe de travail est publiée sous forme d'annexe du présent rapport.

Mesures à prendre par le Comité

5. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.

Annexe

Synthèse des points forts proposée par le Groupe de travail informel sur l'avenir de l'ONUDI, y compris ses programmes et ses ressources

Observations générales

Signification historique et politique pour les pays en développement

Fournisseur de biens publics essentiels

Satisfaction des donateurs, eu égard au renforcement des capacités commerciales

Pertinence, pour les donateurs, du recentrement des activités de coopération technique/visibilité des donateurs

Taille et créneau adéquats et importance des opérations

Répartition équitable des ressources entre les priorités

Taux de recouvrement généralement élevé

Mandat et gouvernance

1. Mandat clair et sans équivalent dans le domaine du développement industriel
2. Efficacité de la gouvernance/des organes directeurs
3. Cadres de planification stratégique axés sur les résultats

Niveau programmatique

1. Création de richesse dans les secteurs des petites et moyennes entreprises
2. Agribusiness et développement
3. Possibilités d'investissement
4. Transfert de technologie, savoir-faire, innovation
5. Accès à des ressources énergétiques en milieu rural
6. Énergies renouvelables, utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, technologies et production à faible émission de carbone
7. Gestion de l'environnement/Protocole de Montréal
8. Stratégie claire en matière de changement climatique et intérêt pour ce thème
9. Priorités thématiques s'inscrivant dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement/développement industriel
10. Assistance technique dans le domaine des normes (renforcement des capacités commerciales, Protocole de Montréal, normes, métrologie, mise à l'épreuve et qualité/objectifs de référence, par exemple)

11. Conseils en matière de politiques et expertise technique
12. Coopération Sud-Sud
13. Engagement dans les pays les moins avancés et les régions difficiles/réponse aux problèmes urgents
14. Valeur ajoutée sur les produits locaux
15. Capital intellectuel et de connaissances/recherches et publications
16. Comportement de partenariat, secteur privé, partenariats public-privé
17. Cohérence de l'action du système des Nations Unies
18. Collaboration avec les fonds internationaux et accès à ces fonds
19. Réseaux établi et en évolution
20. Nombreux programmes et projets alignés sur les besoins nationaux en matière de développement

Niveau organisationnel

1. Évaluation indépendante
 2. Responsabilité financière
 3. Souplesse des mécanismes de financement, permettant la prévisibilité et la satisfaction des demandes non prévues
 4. Attitude positive vis-à-vis de la réforme/du Programme pour le changement et la rénovation organisationnelle visant la transparence en matière de suivi, de responsabilité et de ressources humaines
 5. Coût-efficacité/souci du coût et de l'utilité
 6. Personnel spécialisé, qualifié et formé
 7. Capable d'adapter les fonctions et les priorités pour répondre aux nouveaux défis mondiaux
 8. Mobilisation accrue de ressources
-